

nombre des correspondances et une partie du personnel se trouvait inoccupée. M. Loiseau, sous-chef de bureau à l'administration centrale, prit alors l'initiative d'organiser un corps de volontaires exclusivement recruté parmi les *postiers* pour marcher à l'ennemi. 500 agents et sous-agents répondirent à son appel. Le bataillon de la poste (111^e de la garde nationale) fit son devoir aux avant-postes du fort d'Issy et au combat de Buzenval.

L'organisation du service de la trésorerie et des postes aux armées opérant sous Paris ne rencontra également aucun obstacle. « Quelques jours suffirent pour l'établir, dit M. Eschassériaux¹, avec les anciens agents des armées, au grand quartier général, dans les cinq corps de l'armée active, dans l'armée de réserve et pour les troupes de la garnison de Versailles. En deux mois et demi, ce personnel spécial a manipulé 10 000 lettres chargées, payé 2 millions de francs de mandats, effectué un mouvement de fonds de près de 3 millions de francs et distribué une énorme quantité de correspondances. »

LA POSTE DANS LES DÉPARTEMENTS.

Tout autre était la situation dans les départements. L'investissement de Paris avait eu pour première conséquence de déplacer brusquement le centre de direction administrative², en même temps qu'une grande quantité de lettres adressées dans cette ville avaient été arrêtées dans leur cours. De là, un encombrement auquel il n'était pas possible de remédier. Les commerçants parisiens qui avaient quitté la capitale avant l'investissement, réclamaient la réexpédition de leurs correspondances sur leur nouvelle résidence. Quelques-unes de ces demandes purent recevoir satisfaction, mais l'opération était si laborieuse et le nombre des lettres en souffrance si considérable qu'on ne put généraliser la mesure.

Nous venons de voir les efforts tentés pour communiquer avec Paris. Ceux qui durent être faits pour assurer la transmission de la correspondance entre les diverses parties de la France ne furent pas moindres³. Par suite des progrès rapides de l'invasion, il était nécessaire de changer presque journellement la direction d'un grand nombre de courriers. De plus, les transports de la Guerre encombraient les

1. Rapport à l'Assemblée nationale (janvier 1871).

2. Les directeurs départementaux reçurent l'ordre de n'envoyer à Tours ni rebuts, ni dossiers des questions impossibles à traiter, tant que les communications avec Paris seraient interrompues. On décentralisa autant que l'on put en faveur de ces chefs de service.

3. En raison de la difficulté des communications, l'office anglais nous enleva le transit de la malle de l'Inde en transportant le port d'attache de Marseille à Brindisi. Il en résulta, en outre, une élévation du tarif des lettres françaises pour l'Orient (décret du 21 décembre 1870).